

**Projet de résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment mixte
comportant trois tours de 11, 16 et 19 étages, à l'intersection de la
rue Jean-Talon Est et du boulevard Lacordaire, sur les lots numéros
1 124 228 et 4 851 653 du cadastre du Québec, dans la zone Cm-2210
Arrondissement de Saint-Léonard**

Lors de son assemblée du 12 mai 2025, le conseil municipal a adopté le projet de résolution cité en objet et mandaté la secrétaire d'arrondissement de Saint-Léonard pour fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique de consultation sur celui-ci.

Ce projet de résolution vise à autoriser, en vertu des dispositions de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (2024, c. 2), le projet ci-haut décrit aux conditions énoncées audit projet de résolution et ce, en dérogation à certaines dispositions du Règlement de zonage (1886) et du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2288) de l'arrondissement de Saint-Léonard ainsi que du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), notamment en ce qui a trait à la hauteur d'une construction, à la densité et à l'implantation.

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 27 mai 2025, à 17 h 30, à la mezzanine de l'aréna Martin-Brodeur située au 5300, boulevard Robert, Saint-Léonard.

Au cours de cette assemblée publique, une personne représentant la Ville expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes souhaitant s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ainsi que le dossier décisionnel y afférent (1254871002) peuvent être consultés au Bureau Accès Montréal de l'arrondissement de Saint-Léonard, situé au 8400, boulevard Lacordaire, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi, de 8 h 15 à 13 h 00 et peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/saint-leonard dans l'article « Consultation publique ».

Fait à Montréal, le 16 mai 2025

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat